

Appel à communication affichée (poster) pour la Journée « La Douleur et le Patient Dououreux »

Introduction :

Le Comité Scientifique Régional de l'association **La Douleur et le Patient Dououreux** lance un **appel à communication affichée** pour la session 2017 qui se tiendra le 10/10/2017 au Palais de Congrès de Versailles, au 10 rue de la Chancellerie 78000 Versailles. Ce message s'adresse à tous, les conditions à remplir étant détaillées ci-dessous.

Objectif :

Le but est d'offrir aux participants la possibilité de présenter des communications affichées dont le résumé (abstracts) sera enregistré dans les actes du congrès et édités dans le livret remis aux congressistes. Seuls douze résumés seront sélectionnés par le « Jury Poster ».

Règles de soumissions :

L'auteur référent du texte court doit obligatoirement :

- ✓ être mandaté par l'ensemble des co-auteurs pour soumettre le résumé ✓
être inscrit à la session 2017 de LDPD
- ✓ soumettre son texte court au plus tard le 11 septembre 2017 à minuit ✓
adresser sa communication par courriel à : poster@ldpd.fr
- ✓ présenter son courriel de soumission dans le format décrit ci-dessous ✓
respecter les règles de rédaction pour le texte court
- ✓ en cas de sélection pour affichage, en accepter les règles spécifiques ainsi qu'
accepter que son texte soit édité dans le livret remis aux congressistes

Format du courriel de soumission :

L'adresse e-mail utilisée par l'expéditeur sera celle à laquelle le « Jury poster » de LDPD adressera la réponse. Il est souhaitable qu'elle corresponde à celle figurant sur le bulletin d'inscription de l'auteur référent. Le courriel de soumission devra être concis et accompagné de deux pièces jointes (PJ) en format Word :

1. Pièce Jointe n°1 : Auteurs et affiliations (composition ci-dessous)
2. Pièce Jointe n°2 : Le texte court (anonyme)

Formule type pour le courriel :

Je souhaite soumettre une communication affichée à la Journée LDPD du 10/10/17. Je vous adresse les 2 PJ conformément à la procédure demandée. Cordialement. Nom prénom.

Composition de la Pièce Jointe n°1 : Auteurs et affiliations :

- Auteur référent avec NOM, prénom et affiliation (service, institution)
- Adresse mail de l'auteur référent (celle utilisée pour la soumission)

- Titre du texte court (maximum 100 caractères espaces compris)
- Liste des auteurs (maximum 8 – l’auteur référent doit figurer en gras sur la liste)
- Affiliations notifiées en exposant par auteur (facultatif)
- Liste des affiliations (maximum 4 – regrouper si nécessaire)

Format type pour la Pièce Jointe n°1 :

MILOJEVIC Kolia, SAMU 78, CH Versailles,
kmilojevic@ch-versailles.fr

Titre du texte court :

Les douleurs aiguës intenses qui échappent à l’EVA dans les services d’urgence

Auteurs :

S Bataille¹, K Milojevic², B Gelée³, J-P Cantineau², R Ruiz⁴, J-P Terville⁴, N Simon⁴, Y Lambert²

Affiliations :

1. Urgences CH Rambouillet 78
2. Urgences-SAMU-SMUR CH Versailles 78
3. Urgences CH Meulan 78
4. Urgences-Réanimation-SMUR CH Poissy & St Germain-en-Laye 78

Règles de rédaction de la pièce jointe n°2 texte court :

- Aucune information permettant d’identifier les auteurs et les affiliations.
- Titre comportant au maximum 100 caractères (espaces compris)
- Texte structuré en 4 paragraphes identifiés et désignés comme suit :
 1. Introduction et prérequis
 2. Objectifs
 3. Matériel et méthode
 4. Résultats et Présentation, Discussion
 5. Conclusion
- Choisir entre deux formats possibles pour le texte court :
 1. Sans tableau : maximum 2500 caractères (titre et espaces compris)
 2. Avec tableau : maximum 1500 caractères (titre et espaces compris) pour le texte et maximum 350 caractères pour le tableau (titre, légende éventuelle, contenu des cellules et espaces compris). De plus le tableau ne doit pas excéder 6 lignes et 6 colonnes.
- Caractères Times New Roman taille 12.
- Définir les abréviations lors de leur première apparition.
- Le choix appartient aux auteurs

Exemple type pour la Pièce Jointe n°2 : (texte 1497 caractères – tableau 312 caractères)

Introduction prérequis :

Les douleurs aiguës intenses qui échappent à l'EVA dans les services d'urgence

Objectifs : Mesurer la sensibilité de l'échelle visuelle analogique (EVA) pour dépister les douleurs intenses dans les services d'urgence. Comparer dans les services d'urgence, les douleurs aiguës intenses dépistées par EVA à celles qui échappent à cette évaluation.

Méthode : Etude prospective multicentrique sur une semaine incluant tous les patients consultant les services d'urgence des hôpitaux publics du département. Données recueillies : niveau de douleur par EVA et par échelle verbale à 6 classes, type de douleur, analgésie, évolution et satisfaction du patient. L'analyse porte sur 1064 dossiers. La douleur intense était définie par le patient (échelle verbale). Le seuil EVA pour dépister la douleur intense était 4 sur 10.

Résultats – présentation : La prévalence de la douleur intense a été estimée à 36% : 383 sur 1064. 16 cas sur 383 (4%) n'ont pas été dépistés par EVA (score < 4). La sensibilité de l'EVA pour dépister les douleurs intenses était de 96% (IC95 = 92-99%). Les douleurs intenses non dépistées par EVA avaient des caractéristiques spécifiques mais pas de différence sur la satisfaction du patient (voir Tableau).

Conclusion : Dans les services d'urgence, les douleurs intenses échappant à l'EVA sont rares (4%) et d'évolution spontanément favorable 3 fois sur 4. Ces résultats mettent en valeur la haute sensibilité et la pertinence de l'EVA pour évaluer la douleur aiguë dans les services d'urgence.

Tableau : Caractéristiques des douleurs intenses dépistées par EVA (score ≥ 4) comparées à celles des douleurs intenses non dépistées par EVA (score < 4).

	Dépistées par EVA	Non Dépistées	p
Caractère discontinu	10%	44%	< 0,01
Régression spontanée	33%	75%	< 0,01
Absence d'analgésie	23%	100%	< 0,01
Patients insatisfaits	60%	63%	NS

Procédure d'acceptation et sélection des textes courts :

- Réception des soumissions : ouverture le 12 juin, clôture le 11 septembre minuit.
- Attribution d'un numéro d'ordre (fonction de l'heure et de la date d'envoi du mail).
- Courriel accusé de réception adressé à l'auteur référent avec le numéro d'ordre
- Evaluation des textes courts (mode anonyme PJ n°2 seule) du 12 au 19 septembre
- Résultat individuel de l'acceptation ou non sera adressé à chaque auteur référent (20 septembre)

En cas d'acceptation par le « Jury Poster »

- Les 12 résumés acceptés pour affichage figureront dans le livret remis aux congressistes
- L'auteur référent qui a soumis un résumé est considéré comme engagé
- L'équipe de rédaction fixera l'ordre d'apparition et la pagination des textes
- Chaque texte court sera présenté avec ses auteurs et affiliations
- L'auteur référent sera informé vers le 20 septembre
- Il recevra des instructions pour réaliser un poster (version électronique)
- Un modèle et des règles de rédaction seront fournis à cette occasion
- Il devra nous adresser son poster finalisé par courriel au plus tard le 2 octobre 2017
- L'association LDPD prendra en charge l'impression
- L'auteur référent se chargera d'exposer et retirer le poster à la fin de la Journée
- Un prix « meilleure communication affichée» sera décerné par le comité scientifique